



17

EN 12566-3

DECLARATION DES PERFORMANCES

N°RIF_ACTIBLOC[®]_204_02

1- Code d'identification unique du produit type :

Stations d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi en polyéthylène haute densité (PEHD)

2- Usage(s) prévu(s) :

Petites stations d'épuration prêtes à l'emploi et/ou assemblées sur site, utilisées pour le traitement des eaux domestiques pour une population totale équivalente (PTE) jusqu'à 50 habitants.

3- Fabricant :

RIKUTEC France, 107 rue de Phalsbourg, F-67320 DRULINGEN

4- Mandataire :

Non applicable

5- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

3

6- Norme harmonisée :

NF EN 12566-3+A2

Organisme notifié :

CERIB n°1164

PIA n°1739

7- Performances déclarées :

Voir annexe

8- Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique.

Dossier technique dédié (25, 35 et 45 EH), mis à disposition sur demande.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M. Marc SENGELIN,
Responsable R&D, des Normes et des Agréments.

Drulingen, 16 mars 2022

ANNEXE

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES			SPECIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISEES
Efficacité du traitement (rendement)	<i>Rendements obtenus avec AQUAMAX® 8 EH à la charge organique journalière en entrée durant l'essai (DBO₅) de 0,39 kg/jour</i>			EN 12566-3+A2 :2013
	DCO :	93 %		
DBO ₅ :	97 %			
MES :	93 %			
Azote (NH ₄ ⁺) :	66 %			
Phosphore total :	PND			
Capacité du traitement (désignation)	<i>Modèle de la gamme</i>	<i>Charge organique journalière nominale (kg DBO₅/jour)</i>	<i>Débit hydraulique journalier nominal Q_N (m³/jour)</i>	
	204 25 EH	1,50	3,75	
	204 35 EH	2,10	5,25	
	204 45 EH	2,70	6,75	
Etanchéité à l'eau	Conforme (essai à l'eau)			
Résistance à l'écrasement et déformation à charge maximale (capacité structurelle)	<i>Modèle de la gamme</i>	<i>Hauteur de remblai maximale autorisée au-dessus de la cuve</i>	<i>Conditions de sol avec la hauteur maximale de la nappe depuis la base de la cuve.</i>	
	204 25 EH	0,80 m	HUMIDE : 2,04 m	
	204 35 EH			
	204 45 EH			
Durabilité	Conforme			
Réaction au feu	E			
Emission de substances dangereuses	PND			

PND Performance Non Déclarée